



Mardi 25 janvier 2022

Métrologie légale : Résultats de l'opération nationale de contrôle sur les instruments de pesage de forte portée en Provence-Alpes-Côte-D'azur

En 2021, afin d'assurer la loyauté des échanges commerciaux, la Direction générale des Entreprises (DGE) a piloté et coordonné une campagne nationale de contrôle des instruments de pesage de forte portée. De septembre à octobre 2021, le service de métrologie légale de la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités Provence-Alpes-Côte d'Azur a été fortement mobilisé pour mener à bien ces opérations.

Les instruments de pesage de forte portée, supérieurs à 5 tonnes, tels que les ponts-bascules, les ponts rails-routes, les instruments embarqués et les plateformes de pesée, sont des instruments utilisés, par exemple, dans les coopératives agricoles pour le pesage des récoltes ou pour la livraison de granulés de bois en vrac.

La fiabilité des opérations de pesage des marchandises ayant une incidence directe sur la validité des transactions commerciales, des contrôles administratifs et des essais métrologiques ont été réalisés afin de s'assurer de l'absence de défauts techniques sur les matériels visés. Au total 194 sites ont été investigués et 264 instruments contrôlés. À l'échelle nationale, 3 741 instruments servant à la facturation ou au respect de la réglementation ont été inspectés.

16 % des instruments ont fait l'objet d'observations de la part de la DREETS, générant plusieurs dizaines d'explications et de rappels réglementaires auprès des professionnels concernés. Aussi, compte tenu de constats graves et cumulatifs sur un pont-basculé dans le secteur de la vente de matériaux, une procédure de sanction a été initiée.

Les services de l'État poursuivent en 2022 le suivi de la régularisation des situations non-conformes, afin d'améliorer l'état du parc, et prévoit d'intégrer dans son plan de contrôle une cinquantaine de nouveaux sites.

Pour toute demande presse, merci de l'adresser à pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr

Service Régional de la Communication Interministérielle

04 84 35 40 00 | www.bouches-du-rhone.gouv.fr | www.paca.gouv.fr

